

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

DÉPISTAGE DE MASSE DE LA TUBERCULOSE À SALLUIT

Kuujuuaq, le 6 novembre 2015 – En raison de l’augmentation du nombre de cas évolutifs de la tuberculose dans la communauté de Salluit (plus de 24 cas depuis juin 2015), la Direction de la santé publique de la Régie régionale de la santé et des services sociaux du Nunavik (RRSSSN), en étroite collaboration avec le Centre de santé Inuulitsivik et le village nordique de Salluit, a décidé d’être proactive et d’intervenir pour freiner la propagation de la maladie en organisant un dépistage de masse dans la communauté.

Le dépistage de masse débutera le 9 novembre. « Il est très important de comprendre que la communauté, même si elle fait face à une situation épidémique limitée pour le moment, n’est pas mise en quarantaine. C’est pour éviter que l’épidémie ne prenne de l’ampleur que nous intervenons maintenant à une si grande échelle », a affirmé le D^r Serge Déry, directeur de la santé publique. « Grâce au soutien de la communauté, notre plan d’action nous aidera à avoir une meilleure idée de l’ampleur de l’épidémie dans la communauté en veillant à ce que tous les résidents soient soumis au dépistage. »

Au cours des dernières semaines, les élèves du secondaire de l’école Ikusik ont subi des tests de dépistage. « Le dépistage de masse se fera par ménage et inclura les élèves du primaire. Cette façon de procéder aidera à déstigmatiser le processus, car tous les résidents âgés de deux ans et plus seront invités à participer au dépistage », a mentionné le maire de Salluit Paulusie Saviadjuk.

Toute une section du CLSC a été organisée pour effectuer le dépistage de masse et du personnel médical additionnel est présent pour s’assurer du bon déroulement du processus. Le dépistage comprend trois étapes :

- Un questionnaire clinique;
- Un test cutané à la tuberculine;
- Une radiographie pulmonaire.

Tous les Sallumiuts sont invités à écouter la radio FM au cours des prochaines semaines pour obtenir de plus amples renseignements sur le dépistage de masse et son déroulement. De plus, ils peuvent communiquer avec le CLSC s’ils ont des questions.

Voici quelques renseignements importants sur la tuberculose :

Qu'est-ce que la tuberculose?

La tuberculose est une maladie contagieuse causée par un microbe, *Mycobacterium tuberculosis*. Le microbe peut souvent se loger dans les poumons, mais d'autres organes tels que les nœuds lymphatiques, les reins et les os peuvent être affectés. La tuberculose peut se développer rapidement après le contact initial avec le microbe et peut aussi se manifester plusieurs années plus tard.

Quels sont les symptômes de la tuberculose?

Les symptômes les plus fréquents de la tuberculose sont les suivants : toux importante qui persiste plus de deux semaines souvent accompagnée de sécrétions, fièvre, grande fatigue, perte d'appétit, sueurs nocturnes et perte de poids.

Comment contracte-t-on la tuberculose?

Quand une personne infectée tousse ou éternue, elle projette des microbes dans l'air que d'autres personnes peuvent inhaler et ainsi contracter la maladie.

Quelles personnes sont les plus à risque de contracter la tuberculose?

Les personnes les plus à risque sont celles qui ont des contacts étroits et prolongés avec une personne qui est contagieuse, c'est-à-dire des membres de la famille ou d'autres personnes intimes. Les personnes les plus vulnérables sont les enfants, les aînés et celles dont la résistance physique est compromise par d'autres maladies ou le mode de vie.

Existe-t-il un traitement?

Oui, et il est essentiel. En prenant les médicaments tels qu'ils ont été prescrits, la tuberculose guérira et deviendra non contagieuse. Le patient évitera ainsi de graves complications en plus de protéger ses proches. Il est à noter qu'au Québec la tuberculose est une maladie à traitement obligatoire. La tuberculose se traite à l'aide de plusieurs médicaments (généralement de deux à quatre types différents) qui doivent être pris régulièrement pendant au moins six mois. Grâce à l'efficacité des médicaments, il est généralement possible de freiner rapidement la propagation de la maladie.

La Régie régionale de la santé et des services sociaux du Nunavik est un organisme public créé en 1978 en vertu de la Convention de la Baie-James et du Nord québécois. Elle est chargée de fournir sur presque tout le territoire du Québec situé au nord du 55^e parallèle des services de santé et des services sociaux aux habitants des 14 communautés.

- 30 -

Source : Régie régionale de la santé et des services sociaux du Nunavik
Direction de la santé publique

Renseignements : Ben Watt
Agent des communications, RRSSSN
819-964-2222, poste 251